



**CGT-Educ'Action 06
34 Bd Jean Jaurès
06300 Nice**

Nous écrire: 1degre@cgteduc06.fr

Téléphone: 06.63.57.64.72

CAPD du 30 juin 2022

Déclaration préalable de la Cgt-Educ'Action

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

cette CAPD de fin d'année, se situe dans une période particulière.

Après les résultats de l'élection présidentielle, les résultats des élections législatives confirment une crise majeure des institutions démocratiques, conséquence directe de la politique libérale menée depuis 5 ans.

Dans notre département, dans notre académie, la montée importante d'une extrême droite, portant ouvertement des idées racistes et une volonté d'exclusion des plus fragiles, n'est pas sans nous inquiéter.

La destruction et la privatisation programmée de l'Ecole Publique par le Ministre de l'Education Nationale sortant, la volonté de stigmatiser la population des quartiers populaires, un discours remettant en cause l'Ecole et les personnels qui la font vivre chaque jour dans des conditions de plus en plus difficiles ne sont pas pour rien dans ces résultats.

Alors que depuis des années les organisations syndicales, dont la Cgt-Educ'Action, annoncent une catastrophe pour le recrutement des personnels, le deni du Ministre a amené à la situation que nous connaissons, et qui commence à atteindre même notre académie, puisque sur 215 postes proposés au concours externe, seuls 212 ont été pourvus, empêchant par la même la constitution d'une liste complémentaire pour le concours externe...

Le recrutement des 22 listes complémentaires sur les 2 autres concours est indispensable. Le recrutement massif de Contractuel·les à la rentrée 2022 ne peut constituer une politique éducative. La mise en place du "job dating" dans des académies comme Versailles dégrade l'image de l'Education Nationale.

Cette politique a aussi des conséquences pour les Personnels eux mêmes. Les refus de temps partiels par exemple participent à la dégradation du climat scolaire. L'arrivée d'alternant·es sur les 1/3 de décharges de direction va aussi avoir des conséquences importantes pour le travail des directeurs ·trices.

Nous tenons aussi à attirer votre attention sur la méfiance accrue des personnels, depuis le rôle amoindri des CAP. La défiance face à des décisions prises par la seule Administration, sans contrôle des représentants-es des personnels, et les soupçons de favoritisme ou d'arbitraire accroissent le malaise des personnels. La Cgt continue à demander l'abrogation de la loi dite de "transformation de la Fonction Publique".

Enfin dans les questions diverses que nous posons, nous nous interrogeons sur l'application concrète, voire l'applicabilité, par les IEN des réponses que vous nous apportez.